



PROFIL Fiche de poste

Post-doctorat pour un projet de recherche pluridisciplinaire sur le phénomène des tracances (H/F)
Contractuel

Fonctions :
Branche d'activités professionnelles (BAP) : non concerné Emploi type : : non concerné
Fiche descriptive du poste
Catégorie : A Corps : post-doctorant Nature du concours : / Nombre de postes offerts : 1
Affectation
Administrative : Dunkerque Géographique : Boulogne-sur-Mer - Laboratoire de recherche juridique (LARJ) – Institut de recherche et enseignement en tourisme (InREnT)
Missions
Activités principales : Le post-doctorant ou la post-doctorante aura vocation à intervenir dans plusieurs étapes d'un projet de recherche pluridisciplinaire sur le phénomène des tracances porté par le Laboratoire de recherche juridique dans le cadre de l'INRENT : <ul style="list-style-type: none">- Janvier à mai 2024 : Enquêtes préliminaires, études de terrain, contacts avec les villes et structures, recherches bibliographiques (état de l'art sur le sujet). Création d'une page internet dédiée sur les sites du LARJ et de de l'InREnT- Coordination de l'organisation d'un Colloque en 2024 à Boulogne-sur-Mer. Démarche de publication du colloque, entretien presse- Mission de valorisation des premiers éléments de recherche (avant / après le colloque de 2024)- Rédaction et coordination d'un dépôt d'une demande à l'ANR. Le post-doctorant ou la post-doctorante travaillera aussi sur des projets de recherche en tourisme du LARJ et de de l'InREnT Il ou elle partagera enfin son expérience avec des doctorants et à leur proposera des ateliers pour les accompagner.
Diplôme exigé : Doctorat en droit (public ou privé) ou sociologie ou science politique ou aménagement
Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire - groupe de fonctions IFSE ...) : Encadrement : Non Nb agents encadrés par catégorie : ... A - ... B - ... C Conduite de projet : Oui



Compétences*

Connaissance, savoir : tourisme

Le post-doctorant ou la post-doctorante travaillera sur le phénomène des tracances. Les **tracances**, contraction de travail et vacances, permettent de concilier activité professionnelle et vacances dans un même lieu. Le principe est de partir, plus ou moins loin de chez soi, pour télétravailler dans un endroit autre que son lieu de travail ou son domicile. La condition essentielle est de disposer d'une bonne connexion Internet, indispensable pour tous les échanges que nécessite ce mode de travail. Ce phénomène englobe les **digitals nomads** mais aussi les personnes qui prolongent un week-end ou leurs vacances en télétravaillant. Il existe des **workstations**, espaces polyfonctionnels offrant des bureaux, souvent partagés, et permettant la pratique du **coworking** en chambre d'hôtes ou auberge de jeunesse. Les gîtes et les hôtels peuvent aussi constituer des **workstations**. Des activités de détente et loisir peuvent être proposées afin d'enrichir et d'agrémenter le séjour. Ces dernières ont aussi pour objectif de faciliter les échanges entre les résidents et résidentes. Le développement de ce phénomène, qui s'est accéléré avec l'expérience forcée du télétravail pendant la crise sanitaire COVID-19 à partir de 2020, pose d'importants **enjeux juridiques** et des **enjeux pour les territoires**.

Des connaissances en **tourisme** sont exigées afin de pouvoir s'intégrer au LARJ, mais aussi dans les travaux de l'InREnT

Savoir-faire : conduire des projet, recherches juridiques et dans d'autres disciplines, collaborer avec d'autres chercheurs (en droit et autres disciplines) ; compétences budgétaires (dans l'organisation du colloque, recherche de subventions, projet d'ANR)

Savoir être : bonne présentation et aisance à l'oral ; autonomie ; capacité de s'adapter et de prendre des initiatives.

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)

Durée hebdomadaire de travail : contrat à 100%

Type de contrat : **Contrat à durée déterminée de 12 mois** à compter du 1^{er} janvier 2024

Salaire brut indicatif : 2500 euros

1^{ère} phase de sélection : sur CV et lettre de motivation.

2^{ème} phase de sélection : entretiens

Merci de bien vouloir nous transmettre impérativement une adresse électronique afin de pouvoir vous convoquer aux épreuves.

Date limite de réception des lettres de motivation et des CV : 13 octobre 2023

Envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV **uniquement** par mail à : catherine.minet-letalle@univ-littoral.fr

à l'attention de :

Catherine Minet-Letalle, Professeure des Universités de droit privé, Présidente du Comité de Pilotage de l'INRENT, ULCO